

## COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

### Par application mobile



### En ligne



<https://www.paybyphone.fr>

<https://www.flowbird.fr>

Prochainement

### À l'horodateur

tickets dématérialisés



CB



CB sans contact



Monnaie

### Au guichet



Informations uniquement  
Seine Ouest Aménagement  
52 promenade du Verger  
92130 Issy-les-Moulineaux  
stationnement.chaville@orange.fr  
01 41 90 67 10

## COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QU RÉSIDENT - PROFESSIONNEL - ARTISAN ?

Les tarifs spécifiques aux résidents, professionnels et artisans sont accessibles sur inscription :  
- **en ligne** : <https://chaville.e-habitants.com>  
- **au guichet** : Seine Ouest Aménagement - 52 promenade du Verger - Issy-les-Moulineaux

### Informations :

stationnement.chaville@orange.fr  
01 41 90 67 10

Une fois l'inscription validée, un droit dématérialisé est associé à votre immatriculation, et les tarifs spécifiques deviennent accessibles sur l'ensemble des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, sites Internet).

## LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de Post-Stationnement (FPS) est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement, due dans les cas suivants :

- Non paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €**, avec **une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

## COMMENT PAYER UN FPS ?

J1	FPS minoré	25 €	· En ligne : <a href="https://paiement.usager.tefps.fr">https://paiement.usager.tefps.fr</a> · A l'horodateur
J+4	FPS	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI.
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

## COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J1	En ligne : <a href="https://paiement.usager.tefps.fr">https://paiement.usager.tefps.fr</a>
J+30	Plus de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, pour contester un FPS, il n'est pas nécessaire de le régler. La contestation est aussi possible par lettre recommandée avec accusé de réception : toutes les informations sur le site Internet [www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr) (rubrique Stationnement).

[www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr)

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits



© Communication GPSO 2020



# GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

édition septembre 2020



BOULOGNE-BILLANCOURT  
**CHAVILLE**  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE  
MEUDON  
SÈVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY

[www.seineouest.fr](http://www.seineouest.fr)

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits



